

Fractionnement d'une parcelle

1

Définition Globale du projet

Vous devez déjà avoir une première idée de votre objectif.

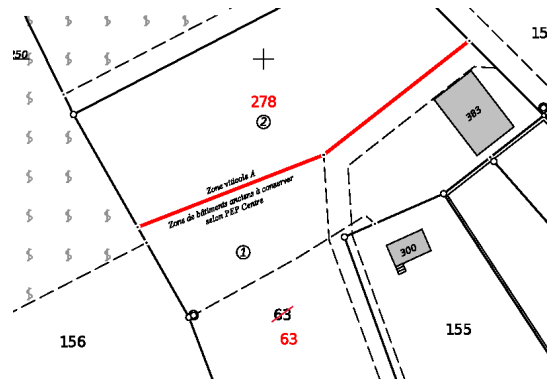
2

Prise de contact avec un notaire

3

Prise de contact avec un géomètre qui se chargera :

- D'effectuer un relevé sur place si nécessaire
- De contrôler la conformité du projet avec la législation en vigueur
- D'établir le dossier complet de mutation (plan et tableau de mutation, demande d'autorisation de fractionner, documents techniques, ...)



- D'établir une épuration et une synthèse de la ou le(s) servitude(s) existante(s)
- D'établir les plans des servitudes nouvelles en partenariat avec le notaire
- De matérialiser (par une borne, une cheville, ...) de la nouvelle limite sur terrain